

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE
REUNION DU MERCREDI 16 MARS 2016 à 20h30

Convocation du 11 Mars 2016

ORDRE DU JOUR :

- Encaissement chèque ST-CRICQ-CHALOSSE Animations
- Approbation du Compte-Administratif 2015
- Questions diverses

PRESENTS : LABORDE Aimée, DUFAU Alain, BATS Rosine, DUPOUY José, DUFAU Fabien, DUFAU Thierry, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, THIBAudeau Nadine, LABORDE Sylvie, GAVELLE Sandrine, LASSALLE Rémi.

EXCUSÉS: COMMARRIEU Jean-Michel, DUPLANTIER Nicolas, LOUPIEN Pascal

PROCURATIONS : COMMARRIEU Jean-Michel

Secrétaire de séance : Monsieur DUFAU Fabien

20h31: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la séance précédente par Monsieur LASSALLE Rémi, et la signature par les membres du conseil municipal présents.

1/ Encaissement chèque ST-CRICQ-CHALOSSE Animations

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif de location de la licence IV et du local bar à 6 000 euros pour l'année 2015.

VOTE : 13 POUR à l'unanimité

2/ Approbation du Compte-Administratif 2015

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2015, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -93 507,92€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 62 133,42€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -8 719,23€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 142 937,69€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 42 675,20€

En recettes pour un montant de : 1 744,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 143 158,35€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 143 158,35€

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 61 912,76€

Après que le Conseil Municipal ai pris connaissance en détail du compte administratif et que Madame Le Maire se soit retirée, Monsieur le premier adjoint met au vote l'approbation du compte administratif 2015 de la commune.

VOTE : 11 POUR à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

ASSOCIATIONS : Tous les présidents et trésoriers de chaque association ont été réunis le mardi 15.03.2016 afin de connaître leurs besoins en vue du prochain budget. Cette réunion a permis également d'établir le calendrier des manifestations.

BATIMENTS COMMUNAUX

Maintenant que le « Loft » est dédié au nouveau bar et exceptionnellement aux soirées de l'USSC, le local de l'écurie sera destiné à la location à prix modéré pour les petites manifestations.

Le chauffage aérotherme du nouveau bar a été remplacé. L'ancien sera positionné ailleurs. Le contrôle de la propreté des salles communales a commencé avec les groupes définis chaque weekend. Un retour positif de cette action nous permettra de conserver notre bâti communal en bon état.

La murette des écoles a été consolidée permettant d'éviter tous risques d'accidents. La grande pièce attenante à l'écurie est prête pour le bétonnage. Le déblayage et les niveaux ont été faits par nos employés communaux.

VOIRIE

Route de Pétastet :

La réfection totale de la route de Pétastet interviendra dans les prochains jours. Nous avons réussi, après de longues négociations d'obtenir un revêtement en enrobé, (Coût de l'opération 72 000 euros). L'entreprise LAFONT réalisera les travaux.

Goudronnage collectif :

Mr Dandieu fait un récapitulatif du projet. A ce jour, 4 entreprises ont été retenues. (COLAS, LANDES AMÉNAGEMENT, BAUTIAA et LAFONT). Les commerciaux de chaque société iront métrer pour effectuer le devis global de l'ensemble des travaux.

DIGUE DU LOUTS :

Un conseiller signale le mauvais état de la digue du Louts entraînant un stock de cailloux conséquent et ne permettant pas une bonne circulation de l'eau. Le délégué de la commune au SIRBAL (Syndicat Intercommunal des rivières de Bassin de l'Adour Landais) fera remonter l'information.

RÉUNION PUBLIQUE :

La date de la réunion d'information aux administrés de notre commune a été arrêtée au vendredi 20 Mai à 19h30.

FÊTES DES MÈRES :

La fête des mères aura lieu le samedi 28 mai en soirée.

CONTRAT CAROLE DHEDIN :

Mme le Maire évoque le renouvellement du contrat de Carole DHEDIN qui se termine le 30 avril 2016. La décision sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

23h17: LA SEANCE EST LEVEE.